

MSA POITOU 86-20-06

Gestion des événements extérieurs

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) POITOU met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Gestion des événements extérieurs » dont la finalité est la gestion de l'organisation d'évènements (invitations, inscriptions et organisation logistique) et l'établissement de statistiques quant à la participation.

Les informations traitées sont les suivantes :

- NIR (assurés MSA)
- Données d'identification

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole POITOU dans la limite d'une durée de 3 ans.

L'accès aux données des fichiers est réservé aux personnes habilitées de la MSA POITOU ainsi qu'aux prestataires en charges de l'organisation des événements.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent.

Les droits d'accès et de rectification s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole POITOU ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07